
NOTE

Sur la géologie des environs de Vic ;

PAR M. DE GARGAN,

Ingénieur au Corps royal des Mines.

LES coteaux qui bordent la Seille, dans le voisinage des salines de la Meurthe, sont principalement composés de gypse, d'argile, de marne, de grès, de calcaire compacte. On y trouve quelques couches de lignite.

Cette formation, qui presque toujours accompagne le sel gemme et les sources salées, s'étend vers Rozières et Sarre-Albe, et s'élève insensiblement vers les Vosges, sur lesquelles on peut la regarder comme adossée. Nous nous bornons ici à l'examiner dans les environs de Vic, où elle est connue à une plus grande profondeur.

Trois trous de sonde, dont l'un de 324 pieds, ont fait connaître qu'à cette profondeur les assises inférieures du terrain qui avoisine la ville de Vic étaient composées de 33 mètres de sel gemme, divisé en six bancs par des couches d'argile, de marne et de gypse, épaisses de 4 à 16 décimètres ; le sixième banc de sel n'a pas été traversé.

Ces mêmes trous de sonde ont fait voir qu'au-dessus du sel gemme se trouvaient des couches alternatives à-peu-près horizontales de gypse, de

marne diversement colorées, de calcaire gris, d'argile et de grès rougeâtres micacés. Cette formation s'élève en coteaux bien cultivés sur les bords de la vallée de la Seille : quelques extractions de pierres à plâtre et pierres à bâtir m'ont permis de faire, avec M. Voltz, ingénieur des mines, quelques observations que je vais rapporter.

En montant la côte de Vic à Château-Salins, nous avons d'abord rencontré une carrière de pierres à plâtre, ouverte sur une couche de trois mètres d'épaisseur, de gypse translucide, quelquefois fibreux, mais plus souvent composé d'aiguilles fines et courtes confusément réunies.

Ce gypse est immédiatement recouvert de couches alternatives, dont la stratification paraît horizontale et légèrement ondulée, de marnes rouges foncées, violettes et grises, d'argile schisteuse noirâtre et de calcaire compacte gris clair, en assises peu épaisses. Ce calcaire a un grain fin, serré et égal, qui le rend très-propre à la lithographie ; aussi a-t-on employé à cet usage et avec succès, à l'école du génie et d'artillerie de Metz, une roche semblable par sa nature et son gisement, extraite près de Morhange (Moselle).

Nous avons trouvé plus haut, près d'une carrière récemment comblée, un amas considérable de pierres de grès quarzeux effervescent, ayant l'apparence d'un quartz grenu : plusieurs de ces pierres, par un mélange de plus en plus abondant, passaient à un calcaire à cassure terreuse, et de nombreux morceaux étaient transformés d'une manière analogue en oolithe calcaire blanche, compacte, à grains assez fins et serrés.

Un peu au-dessus est une carrière de grès

semblable à celui dont nous venons de parler ; seulement il renferme une énorme quantité de coquilles bivalves, qui nous ont paru être des tellines ; ce grès offrait des passages insensibles à un grès friable rouge, jaune et blanc, faisant effervescence avec les acides et alternant avec des argiles schisteuses, semblables à celles qui se trouvent dans la carrière de gypse dont nous avons parlé, et présentant, comme elles, une stratification qui nous a paru horizontale.

Sur le sommet de la côte se trouvent de nombreuses exploitations de calcaire à gryphite contenant des ammonités, des venusites, des térébratules, des pinnes marines, des huîtres, etc. Il ne nous a pas été possible de déterminer de passage de ce calcaire à gryphite au terrain inférieur de grès, marne, sel gypse, gemme, etc., terrain dont toutes les parties sont bien liées par les faits que nous avons cités, et que nous nommerons formation de gypse.

En montant la côte de Château-Salins pour aller à Metz, un ravin près de la route met à découvert un terrain de gypse analogue à celui que nous venons de décrire, et comme lui, recouvert par le calcaire à gryphite : ce même calcaire forme la base de la côte de Delme, dont le sommet est de calcaire oolithique.

La formation de gypse qui nous occupe paraît par son ancienneté devoir être placée immédiatement après le grès rouge des Voges : du moins nous n'avons pu découvrir encore de terrain intermédiaire entre ces deux formations, et il nous a paru près de Teterchen (Moselle) que le grès rouge était immédiatement recouvert par un terrain de gypse, entièrement semblable à ce-

lui de Vic et, comme lui, inférieur au calcaire à gryphite.

Nous ne croyons pas que l'on ait encore constaté l'existence du calcaire oolithique, dans la formation de gypse qui environne les salines de la Meurthe, formation qui nous paraît avoir une entière analogie avec celle que M. Charbaud a décrite comme faisant partie du calcaire à gryphite. Ce fait est d'autant plus remarquable que le calcaire oolithique de la côte de Delme est postérieur au calcaire à gryphite, que les calcaires oolithiques de la Moselle et de la Meurthe paraissent dans le même cas, et que des faits nombreux observés, dans les environs de Lons-le-Saunier, par M. Charbaud, l'ont conduit à regarder le calcaire oolithique non-seulement comme postérieur au calcaire à gryphite, mais encore comme appartenant à une formation distincte. De nombreux exemples ont prouvé qu'il n'y a rien de bien absolu dans l'ancienneté relative des roches sur-tout quand elles appartiennent à une même classe de terrains, l'existence de l'oolithe calcaire dans une formation de gypse inférieure au calcaire à gryphite en est une nouvelle preuve ; et l'oolithe calcaire paraît appartenir à différentes époques des terrains secondaires, de même que le granite, le porphyre, les schistes micacés, etc., appartiennent à différentes époques des terrains primitifs.

En rapprochant le fait précité (l'existence de l'oolithe calcaire dans la formation de gypse et sel gemme des environs de Vic) de l'indication donnée, dans les traités de minéralogie et de géognosie de MM. Brochant et d'Aubuisson, de couches d'oolithes calcaires dans la formation des

grès bigarrés ou grès avec argile, qui est regardée, par M. d'Aubuisson et plusieurs géognostes comme faisant partie de la formation du sel gemme, on peut conclure que l'oolithe calcaire de Vic, loin d'être une exception locale, peut fournir une nouvelle preuve de l'analogie des formations; preuve qui se joint à celles bien nombreuses déjà publiées, et à celles si frappantes qu'on peut tirer de la comparaison du terrain des environs de Vic avec les formations analogues déjà décrites.

ORDONNANCES DU ROI, CONCERNANT LES MINES,

RENDUES PENDANT LA FIN DU TROISIÈME TRIMESTRE
DE 1820.

ORDONNANCE du 13 septembre 1820, portant que le sieur Henry est autorisé à établir dans la commune de Bertancourt-Épouillon, département de l'Aisne, une fabrique de magmats, pour y traiter les terres noires et vitrioliques renfermées dans la propriété de l'impétrant, lequel sera tenu de composer sa fabrique d'une chaudière évaporatoire, de trois chaudières à magmats et de lessivoirs et réservoirs, et d'exécuter les conditions du Cahier des Charges qu'il a souscrit.

Usine de la commune de Bertancourt-Épouillon.

ORDONNANCE du 13 septembre 1820, portant autorisation d'établir à Pamiers, département de l'Ariège, une usine à travailler le fer et l'acier.

Usine de Pamiers.

LOUIS, etc., etc., etc.,

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur;

Notre Conseil d'État entendu;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ART. I^{er}. Le sieur Sans (Jean-Baptiste) est autorisé à établir à Pamiers, département de l'Ariège, près cette ville, au